

BAC PRO Accompagnement Soins et Services à la Personne

Le Bac Pro ASSP permet une insertion professionnelle dans **les métiers du service à la personne**. Le titulaire du diplôme peut travailler avec des enfants, des familles, des personnes en situation de handicap, de dépendance... Il joue un rôle important au quotidien et participe au maintien de l'autonomie et de la vie sociale des personnes aidées.

Durée de la formation : 3 ans



Les aptitudes requises :

- Aptitude à travailler en équipe
- Discrétion et adaptabilité
- Goût du contact
- Capacité à communiquer et à respecter les autres
- Dynamisme, esprit d'initiative
- Sens de l'observation

Pour quels métiers ?

Cette filière offre de nombreux débouchés dans le **secteur du social, du soin ou de l'animation** vers les métiers d'aide-soignant, d'auxiliaire de puériculture, d'auxiliaire de vie sociale, de moniteur éducateur, de technicien de l'intervention sociale et familiale ou encore d'animateur.

Pour en savoir plus : <https://www.onisep.fr/ressources/univers-formation/formations/Lycees/bac-pro-accompagnement-soins-et-services-a-la-personne>

Des enseignements généraux et professionnels :

- Accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée
- Intervention auprès de la personne lors des soins d'hygiène, de confort et de sécurité dans les activités de la vie quotidiennes
- Travail et communication en équipe pluriprofessionnelle
- Réalisation d'actions d'éducation à la santé pour un public ciblé dans un contexte donné
- Sciences Médico-Sociales, Biologie/ Physiopathologie, Nutrition
- Prévention Santé Environnement
- Français, histoire géographie, enseignement moral et civique
- Mathématiques, sciences physiques et chimiques
- Economie et gestion
- Éducation physique et sportive
- Arts appliqués et cultures artistiques
- Langue vivante

22 semaines de PFMP réparties sur les 3 ans de formation

Voies d'accès

Accessible après la 3ème ou en 2 ans après un CAP

Et après ?

BTS (Economie Sociale et Familiale, Services et Prestations des Secteurs Sanitaires et Social).

Formations diplômées d'état (aide soignant, auxiliaire de puériculture, aide médico-psychologique, moniteur éducateur, assistant sanitaire)